



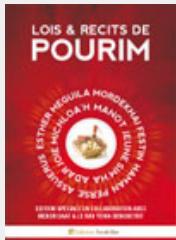
Traité SouCCA

Michna 8 - Chapitre 3

אין אוגדין את הלולב אלא במנינו, דברי רבי יהודה; רבי מאיר אומר, אפילו במשיכחה. אמר רבי מאיר, מעשה באנשי ירושלים, שהיו אוגדין את לולbihן בגימונות של זהב.

On n'attachera le Loulav qu'avec une des autres espèces. C'est là l'opinion de Rabbi Yehouda. Rabbi Méir dit : Même avec de la ficelle. Rabbi Méir dit : voici ce que l'on faisait à Jérusalem : les gens liaient leurs Loulav avec des fils d'or. Mais les Sages lui répondirent : « Ils les attachaient par le bas avec un lien de la même espèce ».

Lois & Récits de POURIM



Comprendre le sens et appliquer les lois de la joyeuse fête de Purim. L'histoire détaillée de la Mégüila d'Esther, réflexions sur la vraie joie..."

Commandez : Tel. (Fr) : +33.1.80.91.62.91 - (Isr) : +972.77.466.03.32 - www.torah-box.com/editions